LOGO DE L’ENTREPRISE

|  |
| --- |
| **MODÈLE DE COURRIER (visite de pré-reprise)**  À adresser à votre salarié(e) en arrêt de travail (maladie, accident du travail ou maladie professionnelle) |

Objet : Information sur la visite de pré-reprise

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis votre arrêt de travail.

Le code du travail **prévoit** de la possibilité de contacter notre service de santé au travail PRÉVÉAM au 01.xx.xx.xx.xx, afin d’organiser une visite de pré-reprise auprès du Docteur XXXX, votre médecin du travail.

La **visite de pré-reprise** est une visite médicale **dont** le but d’accompagner, de préparer et d’anticiper **le retour à l’emploi**, pendant votre arrêt. **En apportant les documents médicaux au médecin du Travail, il va pourvoir organiser votre retour** au travail dans les meilleures conditions (prévoir si besoin des aménagements de poste).

Cette visite peut être de votre initiative, de celle du médecin traitant, du médecin conseil de l’Assurance Maladie ou du médecin du travail et peut être réalisée à partir de 30 jours d’arrêt.

Bien que non obligatoire, **en cas d’arrêt de travail de moins de trois mois**, elle est très importante pour faciliter le retour à l’emploi. Cette visite ne donne pas lieu à la **délivrance d’une attestation de présence car en cas d’arrêt il y a suspension du contrat de travail.**

Notre service de santé au travail est également à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire par téléphone.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.